

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE			
Code	PAKN3B74KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patrick VANKERKHOVEN (patrick.vankerkhoven@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage des notions de base en hygiène hospitalière et prévention des infections nécessaires à la pratique du métier de kinésithérapeute tant en milieu hospitalier qu'en cabinet privé.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé

Acquis d'apprentissage visés

Devenir un kinésithérapeute responsable avec un esprit critique. Apprendre à réfléchir devant un problème d'hygiène et tenter d'y apporter une solution. Acquisition des compétences théoriques en hygiène hospitalière et prévention des infections.

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les recommandations professionnelles en hygiène ainsi que prévention du risque infectieux en milieu hospitalier ou cabinet paramédical.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B74KINA Hygiène hospitalière

10 h / 1 C

Contenu

- Approche des notions d'hygiène hospitalières
- Approche des notions d'infection nosocomiales
- Mesures de prévention standards et particulières à appliquer en kinésithérapie
- Comment concevoir un plateau technique kiné dans le respect des règles d'hygiène
- Recommandations particulières pour kinésithérapies particulières (massages, plaies, Kiné respiratoire, hydrothérapie, physiothérapie...).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant est amené à s'interroger sur les règles d'hygiènes, développer un esprit réflexif, exercer son jugement professionnel dans le but de prévenir le risque infectieux dans sa pratique future et dans ses stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours magistral: l'étudiant à l'occasion de poser les questions nécessaires à sa compréhension.

Sources et références

Recommandations du conseil supérieur de la santé

Hygiène et masso-kinésithérapie, guide de bonnes pratiques. CCLIN, Paris 2000

Hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical ou paramédical. Recommandations professionnelles. SFGT 2007

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les power-point du cours sont mis en ligne sur la plate forme connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera réalisée sous forme d'un examen écrit (questions ouvertes, vrai-faux,QCM).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Evaluation sous la forme d'un examen écrit représentant 100% des points au Q2 et au Q3.

L'examen écrit sera organisé si possible hors session après avoir donné le dernier cours magistral.

Si cette modalité n'est pas possible il sera organisé en session.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).